



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS

- PARIS II -

**Doctorats**  
*honoris causa*

Grand amphithéâtre d'Assas  
29 janvier 2016

# Doctorats *honoris causa*

OUVERTURE

**Guillaume Leyte**

Président de l'Université Panthéon-Assas Paris II

**François Weil**

Recteur d'académie, chancelier des universités de Paris

—

**Antonio Tizzano**

Professeur émérite, Sapienza Università di Roma

présenté par Fabrice Picod

**Anna de Vita**

Professeur, Università degli Studi di Firenze

présentée par Michel Grimaldi

**Sir Nigel Rodley**

Professeur, University of Essex

présenté par Emmanuel Decaux

**Maria Gigliola di Renzo Villata**

Professeur, Università degli Studi di Milano

présentée par Anne Lefebvre-Teillard

—

INTERMÈDE MUSICAL

ORCHESTRE DE L'ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE PARIS

—

**Robert D. Cooter**

Professeur, University of California Berkeley

présenté par Bruno Deffains

**Jürgen Basedow**

Professeur, Universität Hamburg

présenté par Louis Vogel

**Itamar Simonson**

Professeur, Stanford University

présenté par Nathalie Guibert

**Sonia Livingstone**

Professeur, London School of  
Economics and Political Science

présentée par Josiane Jouët

—

CLÔTURE

**Guillaume Leyte**

Président de l'Université Panthéon-Assas Paris II

COCKTAIL



## Antonio Tizzano

Professeur émérite  
Sapienza Università di Roma

**Antonio Tizzano**, a été élu par ses pairs vice-président de la Cour de justice de l'Union européenne en 2015 après avoir été nommé avocat général, en 2000, puis juge à la Cour de justice, en 2006.

C'est à l'Université La Sapienza de Rome qu'Antonio Tizzano a accompli la seconde partie de sa carrière de professeur de droit de l'Union européenne (1993-2010) après avoir été professeur de droit international puis de droit des Communautés européennes à l'Université de Naples où il fut étudiant puis assistant. Dès 1965, ses travaux de doctorat furent distingués par le prestigieux « prix des Communautés européennes » pour la meilleure thèse européenne sur l'intégration européenne.

Ses multiples publications dans des revues italiennes et étrangères lui ont valu une reconnaissance unanime du milieu académique. Il est devenu membre du comité de rédaction d'une dizaine de revues juridiques et a fondé la prestigieuse revue trimestrielle *Il diritto dell'Unione Europea* qu'il dirige.

Il a dirigé plusieurs commentaires collectifs des traités communautaires qui font tous autorité. Il est l'auteur d'un recueil de textes européens publié dans plusieurs langues et du premier recueil en italien des grands arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne.

Son talent d'universitaire est doublé d'un talent de négociateur : il a été membre de la délégation italienne dans les conférences intergouvernementales pour l'Acte unique européen et le Traité de Maastricht sur l'Union européenne.



## Anna de Vita

Professeur  
Università degli Studi di Firenze

**Anna de Vita** est une grande universitaire. Elle l'est d'abord par un inlassable dévouement à la cause de l'enseignement : en Europe, en Amérique et jusqu'en Australie, elle a dispensé des cours et conférences à de très nombreuses promotions d'étudiants. Elle l'est ensuite par son œuvre, savante et plurielle, qui est celle d'une civiliste, particulièrement attentive aux évolutions du droit des biens, des obligations et des personnes, spécialement sous l'influence du droit constitutionnel et des droits fondamentaux, et aussi celle d'une comparatiste...

Anna de Vita est en effet une comparatiste de renom. Ancienne étudiante de la Faculté internationale de droit comparé de Strasbourg, où elle reçut l'enseignement des plus grands professeurs venus de tous les horizons, elle écrivit une thèse de droit comparé sur la propriété. Puis elle s'adonna à la science comparatiste dans les plus prestigieuses universités du monde et montra avec force l'originalité et les apports du droit italien. Elle dirigea aussi, de longues années durant, l'Institut de droit comparé de la Faculté de droit de Florence, où elle occupa la chaire de Droit privé comparé et de grands systèmes juridiques. Elle y forma de nouvelles générations qui continuent son œuvre au service de l'influente École italienne de droit comparé.

Anna de Vita est éprise de la culture juridique française. De bonne heure, elle étudia à la Faculté de droit de Toulouse où elle rédigea une partie de sa thèse. Elle assura le secrétariat général puis la présidence du Groupe italien de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française. Elle entretint une relation privilégiée avec Jean Carbonnier, dont elle traduisit le célèbre *Flexible droit*. Elle enseigna dans de très nombreuses universités françaises, notamment à l'Université Panthéon-Assas Paris II, en qualité de professeur invité. Membre du conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental, Anna de Vita défend aussi, au-delà de la culture juridique française, les valeurs de ce droit continental, en humaniste convaincue que la performance économique n'a de sens qu'allant de pair avec le progrès de la justice sociale.

C'est dire que, parmi les docteurs de l'Université française, Anna de Vita est la très bienvenue.



## Sir Nigel Rodley

Professeur  
University of Essex

**Sir Nigel Rodley** est né en 1941 et a été fait *Knight of the British Empire* en 1998. En sa personne, notre Université entend à son tour rendre hommage à un grand juriste britannique qui a joué un rôle exemplaire dans le domaine du droit international des droits de l'homme.

Sir Nigel Rodley a fait des études de droit en Angleterre, au Canada et aux États-Unis avec notamment un LL.M. à l'Université de Columbia et un *Ph.D.* à l'Université d'Essex. Sa carrière juridique comporte essentiellement trois volets complémentaires. Il a été le premier conseiller juridique d'Amnesty International, dirigeant ce service jusqu'en 1990. Après avoir enseigné à la London School of Economics, à partir de 1973, il est ensuite devenu en 1990 professeur à l'Université d'Essex, où il a obtenu une chaire en 1993. Enfin, il a occupé plusieurs mandats d'expert indépendant particulièrement importants aux Nations-Unies, d'abord en 1993 comme rapporteur spécial contre la torture puis depuis 2001 comme membre du Comité des droits de l'homme, dont il a été président.

Fort de ces expériences très variées, le professeur Rodley a publié des ouvrages de référence, notamment un travail magistral, *Treatment of Prisoners under International Law* (Oxford University Press 3<sup>e</sup> ed. 2009), qui constitue une somme mêlant les approches du droit international humanitaire et du droit pénal comparé, à la lumière des travaux les plus récents des instances internationales.

La grande qualité de la prestigieuse carrière de Sir Nigel est d'avoir toujours su combiner rigueur scientifique et engagement pratique, en contribuant à défendre une conception exigeante du droit international des droits de l'homme comme composante à part entière du droit international public. Dans la grande tradition juridique britannique, il incarne l'esprit d'indépendance des universitaires et a servi de modèle intellectuel à plusieurs générations d'experts internationaux.



## Maria Gigliola di Renzo-Villata

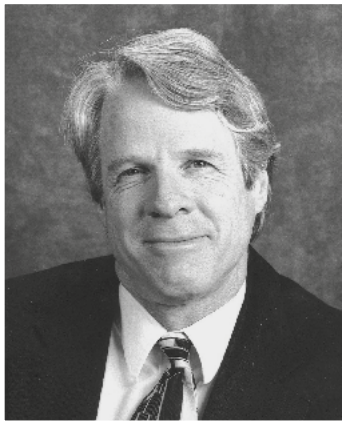
Professeur  
Università degli Studi di Milano

**Maria Gigliola di Renzo Villata** est née à Varese en octobre 1944. Fille et petite-fille de magistrats, c'est tout naturellement qu'elle se dirige, après ses études secondaires, vers le droit qu'elle étudie au sein de la prestigieuse Università degli Studi di Milano où elle obtient en 1967 sa licence *magna cum laude*. Elle poursuit ensuite, sous la direction du grand historien du droit Giulio Vismara, ses recherches sur la tutelle. Sa thèse intitulée *La tutela. Indagini sulla scuola dei glossatori* sera publiée en 1975 chez Giuffrè.

Chercheur, professeur extraordinaire puis dès 1980 Cathedraticeo, elle enseigne successivement à Milan, Trieste et Padoue, avant de réintégrer définitivement en 1984 l'Université de Milan. Elle y enseignera pendant trente ans assurant, en sus de ses enseignements, de nombreuses charges scientifiques et administratives. Trente ans pendant lesquels se succèdent à un rythme de plus en plus rapide les publications qui lui ont valu une notoriété internationale obtenue dès les années quatre-vingt, avec en particulier sa contribution au *Lexikon des Mittelalters*.

Nombreux sont les domaines historiquement explorés par Maria Gigliola di Renzo Villata : droit des personnes et de la famille, droit pénal, procédure, histoire des codifications, sans parler de ses études sur le droit du duché de Milan, cher à son cœur. Nombreux seront les dictionnaires et encyclopédies qui bénéficieront de ces recherches ; nombreux les étudiants qui tant en Italie qu'à l'étranger en profiteront dans le cadre de l'International School of *Ius commune* ou dans celui des congrès nationaux et internationaux auxquels elle participe activement. Les étudiants en master à l'Université Panthéon-Assas Paris II auront le privilège d'en bénéficier au cours de l'enseignement qu'elle délivrera à deux reprises comme professeur invité.

Membre de plusieurs comités scientifiques, en particulier du Centre national de prévention et de défense sociale et du Centre d'études sur la Justice de l'Université de Milan, un centre qu'elle a longtemps dirigé, Maria Gigliola di Renzo Villata est également membre de l'Istituto lombardo di scienze, lettere e arti. Elle est aussi et depuis longtemps un membre actif du Comité de notre vénérable et plus que centenaire Société d'histoire du droit.



## Robert D. Cooter

Professeur  
University of California Berkeley

**Robert D. Cooter** est professeur (« Herman F. Selvin Professor of Law ») à la Faculté de droit de l'Université de Berkeley.

Après avoir été diplômé du Swarthmore College puis de l'Université d'Oxford, il a obtenu un doctorat en économie de l'Université Harvard en 1975. Robert D. Cooter est un des principaux artisans du développement de l'analyse économique du droit aux États-Unis. Il est notamment un des fondateurs de l'American Law and Economic Association qu'il a présidée en 1994 et 1995. Il est éditeur de l'*International Review of Law and Economics*. Il a par ailleurs été élu membre de l'American Academy of Arts and Sciences en 1999.

Le professeur Cooter a rejoint la Faculté de droit de l'Université Berkeley en 1980. Il y a développé un programme de formation et de recherche interdisciplinaire en droit et économie du plus haut niveau international, ce qui lui a valu de nombreuses reconnaissances tant aux États-Unis que dans le reste du monde. Il est notamment membre de l'Institute for Advanced Study de Princeton, récipiendaire du prix Guggenheim ou encore du Max Planck Research Award.

Il est l'auteur de centaines d'articles dans les plus grandes revues de droit et/ou d'économie. De nombreux ouvrages traduits dans une vingtaine de langues viennent compléter son œuvre. Le plus célèbre est certainement son manuel *Law and Economics* co-écrit avec Thomas Ulen qui en est à sa sixième édition et qui est une référence chaque année pour des milliers d'étudiants à travers le monde.



## Jürgen Basedow

Professeur  
Universität Hamburg

**Jürgen Basedow**, né à Hambourg le 29 septembre 1949, a poursuivi des études de droit et de sociologie aux universités de Hambourg, Genève et Pavie. En 1977-1978, il a été assistant associé à l'Institut de droit comparé de Paris et a obtenu en 1981 un LL.M. de l'Université Harvard. Après avoir passé son deuxième examen d'État et obtenu un doctorat en droit de l'Université de Hambourg, il a préparé son habilitation à l'Institut Max Planck de Hambourg. Il a alors entamé une carrière de professeur, d'abord à Augsburg, puis à la Freie Universität de Berlin, avant de revenir à l'Institut Max Planck de Hambourg qu'il dirige depuis 1997.

Les travaux du Professeur Basedow couvrent un champ très vaste du droit privé international. Ce sont plus particulièrement ses publications dans le domaine du droit privé et économique européen qui ont établi sa réputation internationale, notamment dans le domaine du droit de la concurrence, du droit des transports et du droit des assurances. Distingué dès ses premiers travaux par la médaille Otto Hahn de la Société Max Planck en 1979, il a depuis reçu des distinctions de nombreuses institutions académiques, tout en siégeant comme expert auprès de différentes commissions relevant du gouvernement allemand ou de la Commission européenne.

Parmi une production scientifique extrêmement abondante, quelques travaux sont plus particulièrement représentatifs de l'ampleur des enjeux abordés dans son œuvre : *The Law of Open Societies – Private Ordering and Public Regulation in the Conflict of Laws* (2015) ; *Private Law Beyond the Nation-State* (2014) ; *Nationale Justiz und Europäisches Privatrecht* (2003).





## Itamar Simonson

Professeur  
Stanford University

**Itamar Simonson** est professeur de marketing à Stanford depuis 1993. Sa carrière académique a débuté il y a presque trente ans avec l'obtention d'un *Ph.D.* à Duke University et une première nomination à Berkeley en 1987.

Au sein de la Stanford Graduate School of Business où il a été directeur du département de marketing, il enseigne en MBA et en *Ph.D.* Il est invité pour des conférences au MIT, à NYU et à Columbia. Il assume des fonctions éditoriales dans neuf des premières revues scientifiques en marketing. Parmi ses élèves, onze professeurs et maîtres de conférences sont en chaire dans des universités prestigieuses (Yale, Wharton, Columbia, etc.). Parallèlement à ces activités académiques, il réalise des missions de conseil ou d'expertise (violations de marques déposées, publicité mensongère, etc.).

Héritier des « inventeurs » de la théorie comportementale de la décision (Daniel Kahneman [Nobel 2002], et surtout Amos Tversky avec qui il a publié au début de sa carrière), Itamar Simonson incarne tout simplement pour les chercheurs en marketing ce courant original qu'il est parvenu à faire reconnaître dans le champ général de l'étude des jugements et des décisions des consommateurs pourtant dominé par le paradigme de la psychologie quantitative. Les apports considérables de ses études expérimentales ont participé à la démonstration des limites de l'hypothèse de maximisation de la valeur. Par exemple, il est à l'origine de la mise en évidence de plusieurs effets de contexte qui affectent les probabilités de choix des consommateurs, parmi lesquels l'effet de compromis. Ses recherches ont des répercussions pratiques majeures, notamment dans le secteur de la distribution.

Le rayonnement de son œuvre scientifique dans la discipline du marketing est d'envergure mondiale avec plus de soixante articles publiés dans les dix meilleures revues académiques d'une spécialité qui en compte environ cent cinquante et, hors spécialité, une dizaine de publications en management, en économie et en psychologie sociale toujours dans des revues étoilées. Sept fois lauréat et sept fois finaliste pour le prix de l'article ayant eu le plus grand impact sur la recherche dans quatre d'entre elles, Itamar Simonson appartient à l'élite la plus resserrée de la communauté scientifique internationale en sciences de gestion.

En 2010, Itamar Simonson a répondu à l'invitation du Laboratoire de recherche en sciences de gestion de l'Université Panthéon-Assas (LARGEPA) pour une conférence inaugurale lors d'un colloque. Depuis cette rencontre, il conseille les chercheurs et le département.



## Sonia Livingstone

Professeur  
London School of  
Economics and Political Science

**Sonia Livingstone**, docteur de l'université d'Oxford, est professeur à la London School of Economics dans le département Médias et communications. Elle jouit d'une grande réputation internationale pour ses travaux sur les publics des médias numériques et, en particulier, sur les pratiques digitales des enfants et des adolescents. Ses recherches problématisent également la reconfiguration de la sphère publique et les questions soulevées par la sécurité des réseaux, la protection des mineurs et le droit de la communication.

Le professeur Livingstone est très engagé dans la recherche internationale. Elle a, par exemple, été de 2006 à 2014 directrice et coordinatrice du projet de recherche comparative EU Kids Online, conduit dans trente-trois pays et financé par la Communauté européenne qui a donné lieu à plusieurs publications. Sonia Livingstone est auteur ou co-auteur de dix-neuf ouvrages et de très nombreux articles dans des revues scientifiques, y compris françaises. Elle a, entre autres, coordonné les quatre volumes de référence de l'ouvrage *New Media* publié par Sage en 2009. Parmi son abondante production, retenons aussi *Children and the internet: great expectations, challenging realities* (Polity Press, Oxford, 2009), *Media regulation: governance and the interests of citizens and consumers* (avec Peter Lunt, Sage, 2012), *Meanings of audiences: comparative discourses* (avec Richard Butsch, Routledge, 2014).

Sonia Livingstone est officier de l'ordre de l'Empire britannique. Elle a été présidente de la principale association de recherche en communication (*International Communication Association*) de 2007 à 2008, et a été experte du programme européen COST «Transformer les audiences, transformer les sociétés». Elle a été distinguée par de nombreux prix de recherche au niveau international et a été professeur invité dans plusieurs universités étrangères dont l'université Panthéon-Assas Paris II en 2009. Le professeur Livingstone est docteur *honoris causa* de l'Université Érasme de Rotterdam et de l'Université de Montréal.



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS  
- PARIS II -

12 place du Panthéon 75005 Paris  
[www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)